



communiqué

N°:
No.: 146

LE 3 NOVEMBRE 1983

CINQUIÈME RÉUNION DU COMITÉ MINISTÉRIEL MIXTE CANADA-MEXIQUE

L'honorable Allan J. MacEachen, vice-premier ministre et secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, a rendu public aujourd'hui le communiqué conjoint signé à l'issue de la cinquième réunion du Comité ministériel mixte Canada-Mexique qui s'est tenue à Ottawa les 1^{er} et 2 novembre 1983. Le texte du communiqué est en annexe.

- 30 -

La cinquième réunion du Comité ministériel mixte Canada-Mexique s'est tenue à Ottawa les 1er et 2 novembre 1983. La partie canadienne était présidée par le vice-premier ministre et secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, l'honorable Allan J. MacEachen. La partie mexicaine était dirigée par Son Excellence Bernardo Sepulveda Amor, secrétaire aux Relations étrangères.

Faisaient aussi partie de la délégation canadienne l'honorable Jean Chrétien, ministre de l'Energie, des Mines et des Ressources; l'honorable Eugene Whelan, ministre de l'Agriculture; et l'honorable Gerald Regan, ministre d'Etat (Commerce international).

Faisaient aussi partie de la délégation mexicaine M. Francisco Labastida Ochoa, secrétaire à l'Energie, aux Mines et aux Industries nationales; M. Hector Hernandez Cervantes, secrétaire au Commerce et au Développement industriel, et M. Horacio Garcia Aguilar, secrétaire à l'Agriculture et aux Ressources en eau.

Les deux parties ont reconnu que le Comité ministériel constituait un forum utile où examiner et évaluer périodiquement l'état des relations canado-mexicaines et où discuter de toute la gamme des questions bilatérales et multilatérales qui intéressent et préoccupent les deux parties.

Les ministres des deux parties se sont félicités des développements mutuellement avantageux qui continuent de marquer la relation bilatérale. Ils ont noté que chaque pays a expressément désigné l'autre comme pays avec lequel ses rapports bilatéraux devraient être approfondis et enrichis. Ils ont mentionné que le nombre des visites politiques de haut niveau dans les deux sens témoignait des efforts déployés, ainsi que de la détermination politique sous-tendant cet engagement d'étoffer les relations. Ils ont convenu de poursuivre leurs efforts de façon à maintenir l'élan tenu et intensifier davantage encore les contacts aux niveaux public et privé.

Les ministres ont fait le point sur notre commerce bilatéral. Ils ont noté qu'il continue de s'offrir d'importantes possibilités d'accroître le volume de nos échanges, et ont réaffirmé la priorité que chaque partie attache à cet objectif. Les deux pays sont vivement intéressés à relever le niveau effectif de leurs échanges, surtout en ce qui concerne les exportations non pétrolières du Mexique au Canada. Il a été mentionné que la capacité importatrice du Mexique sera renforcée par une augmentation du volume de ses exportations non pétrolières. Les deux délégations ont convenu de coopérer pour résister aux tendances protectionnistes sur les marchés mondiaux, en ce qui concerne particulièrement les mesures qui pourraient annuler l'avantage comparatif inhérent à l'utilisation de ressources naturelles abondantes.

Les ministres ont fait le point sur la situation pétrolière internationale et reconnu que le resserrement des contacts entre consommateurs et producteurs pourrait contribuer à renforcer la confiance

mutuelle et à améliorer la stabilité des marchés pétroliers. Les deux gouvernements se sont dits satisfaits du fonctionnement harmonieux de l'accord pétrolier conclu d'État à État. Ils ont reconnu que l'accord a bien résisté aux changements survenus sur le marché international, et que la confiance mutuelle reste la clé d'une relation solide et équilibrée. Leurs discussions sur le gaz naturel ont permis de passer en revue les possibilités de reprise du marché américain, ainsi que les plans de production gazière des deux pays. Les ministres ont reconnu que la coopération en matière d'échanges énergétiques devrait être élargie et renforcée par des échanges d'informations sur les techniques pétrolières, charbonnières et nucléaires, pour autant que le permettent les perspectives économiques.

Les ministres ont rappelé la longue tradition de coopération bilatérale et de commerce entre le Canada et le Mexique dans le domaine agro-alimentaire. Pour ce qui touche le commerce du cheptel et des produits de l'élevage, ils ont convenu que des représentants des deux pays établiraient immédiatement des contacts pour discuter du prix, de la qualité, de la quantité et d'autres conditions d'achat de génisses, et que l'opération serait appuyée par un programme de coopération technique.

Les ministres ont convenu que les échanges de produits agro-alimentaires des derniers mois entre le Canada et le Mexique n'avaient pas atteint les niveaux souhaités en raison d'une situation économique internationale difficile. Le Mexique a réitéré son désir de promouvoir l'accroissement du commerce direct des produits agricoles entre exportateurs mexicains et importateurs canadiens.

Les ministres ont convenu que des échanges directs de fruits et de légumes seraient souhaitables, et la partie canadienne a renouvelé son offre de former des techniciens mexicains aux techniques d'inspection appropriées.

Les ministres ont renouvelé l'arrangement de fourniture et d'achat de produits agricoles.

Les ministres ont discuté des arrangements internationaux régissant la pêche du thon. Ils ont convenu de la nécessité de tenir, au début de 1984, des discussions bilatérales sur diverses questions liées aux pêches, dont la conservation et l'exploitation du thon ainsi que la pêche au-delà de la limite des 200 milles sur le plateau continental.

Les ministres ont discuté des arrangements d'extradition entre le Canada et le Mexique. Ils ont convenu que les arrangements en vigueur sont désuets et que le processus de préparation d'un nouveau traité devrait être amorcé le plus tôt possible.

Les ministres des deux parties ont noté que l'Accord culturel signé en 1976 reste un cadre satisfaisant pour nos relations culturelles, et que la prochaine réunion du Groupe consultatif bilatéral établi par l'Accord est censé se tenir en mars 1984.

Les ministres ont discuté de l'actuelle situation économique et financière internationale, notant que l'on pouvait y voir les premiers signes d'une reprise. Ils ont convenu qu'il est essentiel que la reprise soit élargie pour que les pays en développement aient accès aux divers marchés nécessaires de façon à ce qu'ils puissent améliorer leur commerce d'exportation et, par conséquent, leur balance extérieure courante.

Les ministres ont discuté du dialogue Nord-Sud et déclaré qu'étant donné l'absence de résultats notables à la CNUCED VI il était encore plus nécessaire que les deux pays s'efforcent de faire progresser les pourparlers dans un proche avenir. Les deux pays ont réaffirmé leur volonté politique de poursuivre l'approche multilatérale pour le règlement des questions les plus pressantes posées par le système économique international.

Les ministres ont revu la situation en Amérique centrale. La délégation mexicaine a résumé les récentes activités du Groupe de Contadora et exprimé l'espoir que les efforts diplomatiques débouchent sur de solides progrès dans un proche avenir. Les ministres canadiens ont dit appuyer pleinement les efforts des pays membres du Groupe. Ils ont déclaré que le Canada continue de militer en faveur du règlement pacifique des problèmes en Amérique centrale.

Les ministres ont rappelé leur vive inquiétude devant la situation en Amérique centrale. Ils ont fortement insisté pour que les engagements pris par les gouvernements centraméricains à la réunion de Panama en septembre soient renforcés par une coopération plus étroite menée dans l'esprit de Contadora. Les ministres ont également incité les gouvernements de l'extérieur à ne pas prendre de mesures qui entravent le processus essentiel de coopération, de réconciliation et de rétablissement de la paix en Amérique centrale.

Les ministres ont discuté des récents développements survenus dans les Caraïbes. Ils ont noté que les événements des dernières semaines à la Grenade, qui ont entraîné la mort du Premier ministre Bishop, devaient être déplorés et condamnés. Ils ont aussi exprimé leur sérieuse préoccupation devant l'invasion de la Grenade par des troupes étrangères. L'invasion de la Grenade a accentué la préoccupation que de tels conflits n'aggravent les tensions régionales et mondiales.

Les principes enchâssés dans la Charte des Nations Unies constituent des normes pour la communauté internationale. La préservation de ces principes est dans l'intérêt de tous les pays de l'hémisphère.

Les ministres du Canada et du Mexique ont condamné le recours à la force dans les relations internationales et rappelé la nécessité de respecter intégralement les principes de la non-ingérence, de l'intégrité territoriale, de l'autodétermination et de la souveraineté de tous les Etats.

Les ministres ont convenu que la prochaine réunion du Comité ministériel mixte se tiendra au Mexique en 1985.